

DOC. DE LA SESSION No 18

1885.

la vente des réserves militaires en anticipation de l'usage que l'on pourrait décider d'en faire. Si ça convient le Bureau conseille de prendre les mesures qui assureraient l'emploi des produits à n'importe quelle reconstruction militaire qui serait jugée à propos. Page 58

12 mai,
Ballymena.

Wolseley au même. Il a acheté du terrain dans le Haut-Canada et il est désireux de payer le troisième versement, mais il voudrait connaître quel est le plus sûr moyen. 947

12 mai,
Dublin.

McDonagh au même. Comme il a été affirmé par une personne d'influence que les titres des propriétés dans le Haut-Canada étaient sans valeur, il désire être renseigné sur ce point et connaître si le colonel Talbot a le pouvoir de vendre du terrain aux émigrants. A-t-il acheté le terrain aux environs de Saint-Clair ou s'il en est seulement l'administrateur ? 459

21 mai,
Londres.

Stanley au même. Il transmet les documents en même temps qu'une lettre de Kerr à l'appui de sa réclamation. Il ne peut faire rien de plus qu'envoyer les documents au bureau des colonies. 872

Inclus. Kerr à Rowan. Il désirait rester à Toronto afin d'assister à la réunion du Conseil exécutif dans le but de donner son appui au mémoire de M^{de} Brant et sa famille concernant le produit de vente du lot n° 4 (canton Nichol), concédé à son défunt mari le 10 octobre 1804, mais il fut obligé de partir. Circonstances qui se rattachent à cette concession. 873

Rapport des représentants des sauvages des Six-Nations au sujet des réclamations que produisent différentes personnes sur les terres que possèdent les sauvages à la Grande-Rivière. 879

Certificat établissant la validité de la procuration produite par W. J. Kerr à une assemblée du conseil général des sauvages. 886

23 mai,
Strubley.

Lindsay à ——— Remarques sur l'état décourageant de l'agriculture. Le remède consiste dans l'émigration vers les colonies où il y a de l'espace, surtout dans le Haut-Canada, et les émigrants deviendraient de bons clients pour les marchandises manufacturées. Il propose, afin de les amener à coloniser, de distribuer par loterie les terres de la Couronne et du clergé. Comment cette loterie pourrait fonctionner. 429

25 mai,
Toronto.

J. B. Robinson à Hay. Vu le prochain départ de l'archidiacre Mountain quelque arrangement pour la division du diocèse de Québec devra vraisemblablement être soumis au gouvernement. Droits du D^r Strachan à ce poste, ses qualifications. Ses services et sa longue expérience ne peuvent être ignorés. La bonté qu'il lui a montrée l'amène à proclamer ses droits. 849

27 mai,
Toronto.

Mackenzie au secrétaire des Colonies. Il transmet une copie de la requête de Daniel Arnot de Clarke exposant que le clergé est sur le point de lui enlever un lot qu'il avait convenu d'acheter. 484

Inclus. Requête d'Arnot. 485

28 mai,
Toronto.

Strachan à Aberdeen. Il discute la question de diviser le diocèse de Québec. Il expose ses droits à la position d'évêque du nouveau diocèse et ne peut croire que quelque autre puisse être placé au-dessus de lui dans n'importe quel arrangement concernant l'Eglise au Canada. 888

Inclus. Strachan à Bathurst. Il presse les droits qu'il a d'être nommé évêque à la place du dernier évêque de Québec. 904

Bathurst à Strachan. Il ne sera pas question d'établir un épiscopat dans le Haut-Canada avant qu'il ne soit assuré qu'il y a une dotation raisonnable.

Du même au même. Il a informé le révd M. Stewart, en l'avertissant qu'il était nommé évêque, qu'en attendant la division du diocèse il y aurait deux archidiacres attachés aux provinces d'en haut, Strachan devant être archidiacre de Kingston. 907

Présentation à Strachan d'une pièce d'argenterie par ses anciens élèves. 908